



Dossier de surendettement ou vente de bien ?

Par **philigim**, le **20/04/2010** à **11:15**

Bonjour,
Ayant fait une opération immo il y a 5 ans, en sci, nous avons tout revendu, mais il reste un montant résiduel non remboursé à la banque. en difficultés professionnelle aujourd'hui, nous ne pouvons plus payer le crédit (et avons contracté des petits crédits conso par ailleurs).
la banque nous menace de saisie.
J'ai la nue propriété d'un bien, mes parents en ont la jouissance. Le bien risque t'il d'être saisi ? ma famille en perdrait donc la jouissance.
J'envisage de faire un dossier de surendettement, ce bien est il menacé de saisie?
Enfin, ma famille s'oppose à la vente de ce bien pour régulariser ma situation (dans le but de préserver l'avenir des petits enfants).
Ais-je un recours pour les contraindre à procéder à la vente? (comment se négocie l'usufruit ?)
merci